

## **Si ton frère a commis un péché (Matthieu 18,15)**

Si par malheur ton frère a commis une faute, va le voir seul à seul. Ne crie pas au scandale, n'ameute pas l'opinion, ne parle pas de ta démarche, surtout ne t'en vante pas, comme si tu étais, toi, l'exemple qu'il faut suivre. Ne prends pas l'habitude d'aussitôt recourir à la hiérarchie, rejette la délation, la dénonciation, même si l'on t'explique que c'est pour la bonne cause.

Ne parle pas de ton frère, parle plutôt à ton frère. Engage le dialogue. Parle d'égal à égal. Respecte sa liberté. La réconciliation : une longue patience.

S'il ne t'écoute pas, prends encore avec toi l'une ou l'autre personne, viens en communauté, viens chez lui en Église. Ne fais donc pas appel à quelqu'un qui aurait un pouvoir tout spécial, qui pourrait décider de tout ce qui est bon, de tout ce qui est mauvais, qui manierait la crosse comme d'autres le bâton.

N'essaie pas d'imposer à coup d'autorité l'ordre et la vérité. Ce sont des méthodes humaines et nous sommes en Église, communauté de frères. La réconciliation : un geste communautaire.

Mais s'il refuse encore et s'il s'obstine dans son contre témoignage, alors vous serez clairs. Il y a de ces gestes et de ces attitudes qui sont une négation de l'Évangile même. Il y a des pactes avec la finance et l'argent pour gagner du terrain. Et pour se faire valoir, au nom même de Dieu. Il y a des tentations de jouer au puissant pour imposer ses vues. De construire une Église où Jésus-Christ lui-même ne serait pas à l'aise. Et il irait ailleurs.

Il faut oser parler. Il faut le dire clairement. La réconciliation est une affaire de frères.

Louis DUBOIS, *Chemins d'Évangile*, Éditions Équipes Populaires, 1998, p. 52